

Conseil Economique et Social de Haute-Normandie

Session du 15 juin 2010

AVIS SUR :

- **LE COMPTE ADMINISTRATIF 2009 DE LA REGION,**
- **LE COMPTE DE GESTION 2009 DU PAYEUR RÉGIONAL,**
- **L’AFFECTATION DU RÉSULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2009,**
- **LA GESTION DE LA DETTE RÉGIONALE EN 2009,**
- **LA PRÉSENTATION DE LA GESTION DES ENGAGEMENTS PLURIANNUELS 2009**

ADOPTÉ A L’UNANIMITÉ

RAPPORTEUR : M. Antoine LAFARGE

CESR de Haute-Normandie
5, rue Robert Schuman
BP 1129
76174 ROUEN CEDEX 1

Tél : 0.35.52.56.30 – Fax : 02.35.52.57.00 - Mail : vbeaupere@cesr-haute-normandie.fr

COMPTE ADMINISTRATIF 2009

Les dépenses 2009

Les dépenses régionales se sont élevées à 839,8 M€.

Hors opérations financières afférentes à l'option de tirage sur lignes de trésorerie (29,3 M€), **le montant des dépenses effectives 2009 s'élève à 810,5 M€, en diminution de 3,9 %** par rapport à l'exercice précédent (843,6M€).

Par section, ces dépenses se répartissent ainsi :

- ☛ dépenses d'investissement : 339,1 M€.
- ☛ dépenses de fonctionnement : 471,4M€.

Conséquence des transferts successifs de compétences tels que prévus dans la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 (formation professionnelle, formation initiale des travailleurs sociaux et aide aux étudiants, formations paramédicales et de santé, inventaire général du patrimoine, personnels techniques des lycées ...), les dépenses de fonctionnement se sont accélérées depuis 2005 (+ 43,36%) et sont dorénavant, et de manière récurrente, supérieures aux dépenses d'investissement (57,6% en 2005 et 58 % en 2009).

Sous une autre présentation, les dépenses se répartissent ainsi :

- ☛ les charges d'intervention (c'est à dire les dépenses opérationnelles : interventions économiques, formation professionnelle, enseignement¹, qualité de la vie, aménagement régional) s'élèvent à 733,2 M€ soit 90,5 % des dépenses effectives.(91,2% en 2008).
- ☛ les charges de structure (c'est à dire les dépenses des services "fonctionnels" : finances, personnel², juridique, services généraux, coordination), s'élèvent à 77,3 M€ soit 9,5 % des dépenses effectives (8,8% en 2008).

¹ Y compris les dépenses de personnels des lycées (PTL)

² y compris les dépenses de personnel du siège

Par fonction, les dépenses effectives se décomposent de la manière suivante :

	2008		2009	
	Montant (M€)	Pourcentage (%)	Montant (M€)	Pourcentage (%)
Services généraux	49,9 M€	6%	55,8 M€	6,9%
Formation Professionnelle	183,9 M€	21,8%	194,5 M€	24%
Enseignement	228,7 M€	27,1%	243,1 M€	30%
Culture et Sports	24,1 M€	2,9%	25,9 M€	3,2%
Santé et action sociale	7,4 M€	0,9%	7,3 M€	0,9%
Aménagement des territoires	16,8 M€	2%	23,1 M€	2,9%
Environnement	8,8 M€	1%	10,7 M€	1,3%
Transports	244 M€	29%	164,7 M€	20,3%
Action économique	51,10 M€	6%	62,3 M€	7,7%
Dépenses non ventilées	28,9 M€	3,3%	23 M€	2,8%
Total	843,6 M€	100%	810,4M€	100%

Les principales variations sont imputables à une augmentation des dépenses sur les secteurs suivants :

- ☞ **Formation professionnelle : (+ 10,6 M€ soit + 5,8 %).** Cette variation s'explique, pour partie, par une augmentation de dépenses sur les postes suivants :
 - Programme Régional de Formation Continue (+6,5 M€),
 - Rémunération des stagiaires (+ 2,1M€).
- ☞ **Enseignement : (+ 14,4 M€ soit + 6,30%).** Cette variation s'explique, pour partie, par un financement d'équipement supplémentaire dans les lycées. Dans le même temps, il convient de noter un ralentissement des dépenses dans l'enseignement supérieur (-1,4 M€).
- ☞ **Culture, sports et loisirs : (+ 1,8 M€ soit + 7,46 %).** Cette variation s'explique pour l'essentiel, par des augmentations de dépenses sur les postes suivants :
 - activités culturelles (+0,5 M€),
 - patrimoine culturel (+ 0,5 M€),
 - subventions aux associations animant la vie sportive locale (+ 1,3 M€).
- ☞ **Aménagement des territoires : (+ 6,3 M€ soit + 37,5%).** Cette variation s'explique principalement par une augmentation des dépenses liées aux actions consacrées à la politique de la ville - rénovation urbaine, contrat de villes, grands projets de ville - (+2,8 M€) et à celles consacrées aux projets de territoires (+2,5 M€).

☞ **Environnement : (+ 1,9 M€ soit +21,6 %)**. Cette variation s'explique, pour l'essentiel, par des augmentations de dépenses en matière de politique de l'eau (+0,4M€) et de politique de l'énergie (+0,7M€). Cette augmentation contribue, pour l'essentiel, à soutenir la promotion des filières en matière d'énergies renouvelables.

☞ **Action Economique : (+ 11,2 M€ soit+ 22%)**. Cette variation s'explique, pour l'essentiel, par une augmentation de dépenses dans les secteurs de la recherche et de l'innovation (+ 4,4 M€) et de l'industrie, artisanat, commerce (+6 M€).

A l'inverse, on peut constater que certaines dépenses enregistrées en 2009 ont peu varié ou ont diminué de façon significative:

☞ **la santé et l'action sociale (-0,1 M€),**

☞ **les transports et plus particulièrement les dépenses concernant les transports en commun (- 79,3 M€ soit -33%)**. Cette diminution s'explique par l'importance des investissements réalisés dans le domaine des transports en 2008, avec l'achat des matériels ferroviaires en particulier.

Les recettes 2009

Au titre de l'exercice 2009, il a été émis pour 1.044,9 M€ de titres de recettes.

Hors opérations afférentes à l'option de tirage sur lignes de trésorerie (29,3M€), **les recettes effectives de l'exercice 2009 s'établissent à 1 015,6 M€ soit une progression de 4,4 M€ (+ 0,4%) par rapport à 2008**

Par section, ces recettes se répartissent ainsi en 2009 :

☞ recettes d'investissement : **350,3 M€ soit 34 % des recettes effectives**

☞ recettes de fonctionnement : **665,3 M€ soit 66% des recettes effectives.**

La structure et l'évolution des recettes se décomposent comme suit :

	2008		2009	
Fiscalité directe	189,2 M€	18,7%	197,1 M€	19,4%
Fiscalité indirecte : carte grise et TIPP (PR)	92,2 M€	9,10%	84,5 M€	8,3%
Compensations fiscales et dotations de l'Etat (dont TIPP)	389,1 M€	38,50%	420,1 M€	41,4%
Subventions de l'Union Européenne	16,3 M€	1,60%	4,5 M€	0,5%
Recettes diverses	36,90 M€	3,60%	18,3 M€	1,8%
Compte 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé)	187,5 M€	18,6%	211,1 M€	20,8%
Emprunt	100 M€	9,9%	80 M€	7,8%
Total	1.011,2 M€	100%	1.015,6M€	100%

Malgré le maintien des taux, le produit de la fiscalité directe a progressé de 4,2 % (+ 7,9 M€). Cette progression est due à l'évolution globale des bases mais est inférieure à ce qu'elle aurait dû être, la réforme de la Taxe professionnelle entrée en vigueur en 2007 ayant fait perdre 5,2 M€ de TP à la Région en 2009.

Le produit porté à la rubrique fiscalité indirecte concerne les cartes grises et la part régionale relative à la Taxe Intérieure sur les Produits Pétroliers (TIPP). Ce produit enregistre une baisse de 7,7M€ (-8%). Dans le détail, cette baisse se répartit ainsi :

- La recette de la taxe sur les cartes grises (63,9 M€) a diminué de 6,7 M€ (-9,5%) Cette diminution s'explique principalement par une baisse du nombre d'immatriculations en 2009,
- La recette de la part régionale relative à la TIPP (calculée par rapport aux volumes consommés en région) a diminué de 1,1 M€ (- 5%).

Cette diminution s'explique, pour partie, par une réduction de la consommation de carburant en 2009.

Les recettes en provenance de l'Etat (compensations fiscales et dotation de décentralisation dont TIPP) progressent de 31 M€ par rapport à 2009 (+8%). Cette progression est due, pour une large part, aux augmentations suivantes :

- ☞ + 13 M€ (+ 77,4%) au titre du Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA). Cette importante augmentation est liée au versement anticipé d'un an des dépenses d'investissement réalisées en 2008,
- ☞ + 12,5 M€ (+ 180%) au titre du Fonds National de Développement et de Modernisation de l'Apprentissage (FNDMA).

Résultat du compte administratif 2009

Le **Compte Administratif 2009** de la Région se traduit par les résultats suivants

⇒ Résultat cumulé de fonctionnement :	+ 166.350.308,91 €
⇒ Solde cumulé d'investissement (dont compte 1068)	- 152.823.431,99 €
⇒ Excédent de fonctionnement à la clôture de l'exercice 2009 :	+ 13.526.876,92 €

COMPTE DE GESTION 2009 DU PAYEUR RÉGIONAL

Le rapprochement du compte administratif et du compte du payeur a permis de constater les identités de valeurs relatives : aux reports, au résultat d'exploitation de l'exercice, au fonds de roulement, aux bilans d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés aux différents comptes pour la période 1^{er} janvier au 31 décembre 2009.

AFFECTATION DU RÉSULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2009

Compte tenu de l'obligation réglementaire de couvrir prioritairement le besoin de financement de la section d'investissement d'une part, et l'intérêt de conserver le reste de l'excédent en section de fonctionnement, il est proposé d'affecter les 166.350.308,91 € de résultat cumulé de la section de fonctionnement du compte administratif 2009 de la façon suivante :

- ⇒ inscription au compte 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé), d'un crédit de 152.823.431,99 €

- ⇒ inscription à la ligne 002 (excédent de fonctionnement reporté), d'un crédit de 13.526.876,92 €.

Ces crédits seront intégrés au Budget 2010, à l'occasion de la DM1.

GESTION DE LA DETTE RÉGIONALE EN 2009

La dette propre

En 2009, la collectivité régionale a fait appel à un nouvel emprunt à hauteur de 80 M€ pour soutenir l'activité économique.

Compte tenu de ce nouvel emprunt, l'encours de la dette (somme des capitaux restant dus) a augmenté en 2009, de façon significative. Elle s'élève au 31 décembre 2009 à 221 M€ contre 157 M€ au 31/12/2008 (+ 64 M€ soit + 40,8%).

Dans la mesure où les 3/4 des emprunts réalisés sont à taux fixes et le dernier 1/4 à des taux variables « classiques », on peut noter que la Région est assez peu exposée aux risques de hausse sur les marchés financiers.

Par ailleurs, la gestion active de la dette menée depuis 1998 ayant permis à la Collectivité Régionale de se désendetter jusqu'en 2007, ce nouvel emprunt ne sera pas de nature à dégrader sa capacité d'emprunt.

La dette garantie

Dans le cadre de cette démarche, la Région apporte sa garantie aux emprunts d'investisseurs publics ou privés. Elle favorise ainsi la réalisation de projets qui s'inscrivent dans le cadre de ses domaines de compétences.

La dette garantie en capital s'élève à 92,46 M€ au 31 décembre 2009 et correspond :

- pour 81,14 M€ à la garantie d'emprunt accordée par la Région à la CCI du Havre dans le cadre du financement des Ponts de Tancarville et de Normandie,
- pour plus de 8,78 M€ aux garanties d'emprunts en faveur de lycées privés.

Les lignes de trésorerie

Les lignes de trésorerie sont des contrats annuels qui doivent être totalement remboursés à chaque fin d'exercice comptable. En 2009, il a donc été nécessaire de procéder à une nouvelle consultation auprès des partenaires bancaires de la Région pour un montant total de 100 M€.

A l'issue de la consultation, il a été décidé de conclure un contrat de 50 M€ avec la Caisse d'Épargne et un contrat de 50 M€ avec la Société Générale.

Au titre de l'année 2009, le montant des intérêts payés s'est élevé à 132.233,93 €

GESTION DES ENGAGEMENTS PLURIANNUELS DE LA RÉGION EN 2009

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable des Régions M 71 mise en place en 2005, un bilan de la gestion des engagements pluriannuels de la Région 2009 est présenté à l'occasion du vote du compte administratif 2009.

Concernant les dépenses d'investissement, ces engagements pluriannuels sont inscrits en autorisation de programme,

Concernant les dépenses de fonctionnement, ces engagements pluriannuels sont inscrits en autorisation d'engagement.

En investissement.

Le bilan 2009 fait apparaître une nouvelle baisse des affectations en investissement (- 45 M€ par rapport à 2008). Ainsi, le montant total des affectations en investissement est passé de 477 M€ en 2007 à 244 M€ en 2009.

En fonctionnement

Le bilan 2009 fait apparaître une augmentation significative des affectations en fonctionnement (+ 248 M€ par rapport à 2008).

Ainsi, le montant des affectations en fonctionnement est passé de 387 M€ en 2007 à 618 M€ en 2009.

Cette augmentation particulièrement importante observée en 2009 s'explique essentiellement par le renouvellement du conventionnement avec la SNCF dont l'individualisation s'élève à 245 M€ pour 5 années, soit jusqu'en 2013.



Au regard des différents éléments d'informations apportés par la Région, **le Conseil Economique et Social Régional :**

- ☞ **prend acte du rapprochement réalisé entre le compte administratif et le compte de gestion du Payeur Régional,**
- ☞ **émet un avis favorable à l'approbation du compte administratif 2009 de la Région Haute-Normandie,**
- ☞ **prend acte de l'affectation du résultat du compte administratif 2009 de la Région Haute-Normandie,**
- ☞ **prend acte de la présentation de la gestion de la dette régionale en 2009,**
- ☞ **prend acte de la présentation des engagements pluriannuels de la Région en 2009.**